

Résolution sur la situation au Moyen-Orient

2006/2617(RSP) - 07/09/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution commune, le Parlement européen exprime sa vive inquiétude devant l'étendue et l'intensité du conflit militaire au Sud-Liban et déplore vivement qu'il y ait eu des victimes parmi les civils, les militaires et les observateurs des Nations unies au Liban ou en Israël. Il réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit du Proche-Orient. Il demande dès lors un cessez-le-feu durable entre toutes les parties impliquées directement ou indirectement dans le conflit et réitère son appel à la libération immédiate des soldats israéliens enlevés mais aussi des membres du gouvernement palestinien et des membres du Conseil législatif palestinien détenus par Israël.

Se félicitant de l'envoi prochain de casques bleus au Liban dans le cadre d'une FINUL renforcée, le Parlement considère que le mandat de cette FINUL devrait représenter un engagement sérieux de fournir une assistance suffisante au gouvernement libanais.

Le Parlement fait observer que des efforts vigoureux sont nécessaires pour reconstruire le Liban et se félicite de la décision de la Commission et des États membres d'apporter une aide humanitaire de 120 millions EUR.

Parallèlement, le Parlement appelle le Conseil et la Commission à poursuivre leurs efforts pour établir un partenariat durable avec les forces politiques démocratiques et la société civile dans ce pays afin de soutenir la poursuite de la démocratisation au Liban après les événements de mars 2005.

Sur le plan international, le Parlement demande à l'Iran et à la Syrie de jouer un rôle constructif au Liban. Il déplore la dégradation de la situation de la population et des infrastructures civiles de Gaza et de Cisjordanie et souligne la nécessité de placer à nouveau le processus de paix au Moyen-Orient au tout premier plan dans l'agenda politique international. Dans ce contexte, la présence d'une force multinationale au Liban pourrait être prise comme modèle à suivre dans le processus de négociation en vue d'un règlement du conflit israélo-palestinien.

Il est également d'avis qu'à moyen et à long termes, la mise en place d'institutions regroupant les pays du bassin méditerranéen, par exemple une banque euro-méditerranéenne de développement, constituera le meilleur moyen de garantir une paix durable et le développement humain.

Enfin, le Parlement se dit favorable à l'envoi d'une délégation au Liban, en Palestine et en Israël afin d'évaluer la situation, l'accent étant placé sur les conditions humanitaires et politiques.